

UNE CORPOGRAPHIE POSTMODERNE ET / OU POSTCOLONIALE DU FÉMININ DANS LA CRÉATION ROMANESQUE DE FATOU KÉÏTA

Okoh Guy-Alain OWATO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

owatok@gmail.com

Résumé : Chez Fatou Kéïta, la mise en texte du corps romanesque de la femme noire est à cheval sur le postmodernisme et le postcolonialisme. Ces deux pratiques scripturaires réformistes, sont particulièrement remarquables dans toute sa production composée de *Rebelle* (1998) et de *Et l'aube se leva* (2006). Elles y nourrissent une corpologie (interprétation du corps) transversale du féminisme et des identités féminines ambiguës / ambivalentes résultant de la rencontre du continent africain avec l'Occident. Cette étude d'inspiration gynocentrique (envisageant l'exégèse du discours littéraire féminin du point de vue féminin) se propose d'interroger les actions de la femme africaine dans sa quête de l'épanouissement et de la liberté dans l'univers des textes. En s'appuyant sur l'accointance ou le chevauchement du signe postmoderne et postcolonial dans le discours de la romancière, l'analyse parvient à montrer les incertitudes de l'espèce féminine négro-africaine des temps modernes.

Mots-clés: corpographie, corpologie, corps (féminin), postmodernisme, postcolonialisme

A POSTMODERN AND / OR POSTCOLONIAL CORPOGRAPHY OF WOMEN IN THE FICTIONAL WORK OF FATOU KÉÏTA

Abstract: With Fatou Kéïta, the text formatting of the novelistic body of the black woman straddles postmodernism and postcolonialism. These two reformist scriptural practices are particularly noteworthy in all of her works, composed of *Rebelle* (1998) and *Et l'aube se leva* (2006). They nurture a transversal corpology (interpretation of the body) of feminism and ambiguous / ambivalent feminine identities resulting from the meeting of the African continent with the West. This gynocentric-inspired study (considering the exegesis of feminine literary discourse from a feminine point of view) seeks to question the actions of African women in favor of their affirmation and their fulfillment in the universe of texts. By relying on the coincidence or overlap of the postmodern and postcolonial sign, the analysis manages to show, in the novelist's works, the uncertainties of the black, African womankind of modern times.

Keywords: corpography, corpology, body (female), postmodernism, postcolonialism

Introduction

Dans l'histoire de l'écriture romanesque féminine d'Afrique francophone au Sud du Sahara, l'année 1980 marque un tournant décisif. Elle consacre, comme le

déclare O. Cazenave (1996, p. 346), l'émergence « d'un nouveau roman africain au féminin » caractérisé par « un ton vigoureux » et plus agressif qui annonce, selon I. A. d'Almeida (1991, p. 48), les couleurs du féminisme. D'un point de vue corpologique (interprétatif du corps) des héroïnes, ce phénomène littéraire que N. Etoke (2010, p. 19) appelle « forme d'engagement » est essentiellement nourri par deux pratiques scripturaires (et critiques) importantes que sont le postmodernisme et le postcolonialisme. Nouvelles dans le genre romanesque africain, elles sont contiguës mais ont des valeurs sémantiques différentes, selon les critiques littéraires. Par exemple, pour A. Coulibaly (2017, p. 25) le postmodernisme littéraire « est une écriture où le principe de création repose sur la mobilité, le déplacement, le jeu des transferts ». Partageant ce même point de vue, M. J. Paterson (1993, p.17) renchérit qu'il fait allusion aux romans qui contestent les anciens systèmes idéologiques. Quant à l'esthétique postcoloniale, elle renvoie, selon J. M. Moura (2002, p. 69), dans les littératures nées dans « un contexte marqué par la colonisation européenne », à « la vision d'un monde de la coexistence et de la négociation des langues et des cultures ». Ces deux poétiques, dans le discours romanesque des écrivaines de la seconde génération d'Afrique francophone, reposent sur le charnel comme le recommande H. Cixous (2010, p. 128) dans une sorte d'interférence. C'est dans cette optique qu'il faut appréhender le postulat de cette réflexion intitulée : « Une corpographie postmoderne et/ou postcoloniale du féminin dans la création romanesque de F. Kéïta ». Dans ses deux romans que sont *Rebelle* (1998) et *Et l'aube se leva* (2006), celle-ci déploie lesdits procédés novateurs et réformistes sous le prisme de la corporalité des principaux personnages féminins.

Comment emploie-t-elle les traits du postmodernisme dans ses textes à dominance postcoloniale pour représenter le corps féminin ? Sur quelle idéologie repose-t-elle le sémantisme d'une telle scénographie de la corporalité féminine ? De quelle manière ce « Moi-Peau » doublement iconoclaste dans sa quête de la liberté, investit-il le tissu narratif et discursif ? Pour répondre à ces préoccupations, la réflexion s'inspire de la gynocritique soutenue par de deux clés importantes de lecture que sont la narratologie et la sociocritique.

La gynocritique est une méthode, par excellence, de la critique littéraire au féminin permettant de répondre, selon R. Poole (1978, préface), à la question « What is the difference of women's writing ? ». Développée par E. Showalter (1977, p. 216), elle contribue à mettre l'ancrage sur l'amélioration de la condition sociale de la femme noire et ses identités plurielles favorisées par l'interculturalité dans les récits. La narratologie se définissant, selon G. Gengembre (1996, p. 37), comme une discipline qui s'intéresse aux techniques et structures narratives dans les textes, se charge de faire montre des actions subversives (du corps) des Africaines fictionnalisées. Quant à la sociocritique dont la vocation est, à en croire G. Gengembre (1996, p. 54), d'examiner les modalités et les médiations par lesquelles le discours de la société se réinjecte dans le texte, elle permet de dévoiler un logos sociologique relatif à l'affirmation de ladite espèce-femme. En somme, cette analyse construite autour de deux points essentiels notamment la caractérisation postmoderne ou subversive de l'objet corporel et vers une esthétique corporelle ambiguë de l'Ève noire, a pour ob-

jectif de montrer la coexistence des esthétiques postmoderne et postcoloniale dans les écrits de la romancière.

I. La caractérisation postmoderne ou subversive de l'objet corporel

Dans sa définition de l'organicité du personnage romanesque, F. Bertholot (1996, p. 37) fait allusion à un « corps qui mange, boit et souffre ». À travers les écrits de F. Kéïta, celle des héroïnes baigne dans un ensemble d'actions faisant appel au féminisme. Cette idéologie qui, de l'avis d'A. Coulibaly (2017, p. 341), a ailleurs (notamment au Canada, au Québec) « a fécondé l'écriture postmoderne », se livre ici dans la discursivisation d'une corporalité féminine destinée à renverser, selon H. Cixous (2010, p. 127), « la vieille croûte immobilière, porteuse des investissements masculins » C'est dans cette perspective qu'il faut lire le corps en faveur de la mise à mort du masculinisme et sa contestation des coutumes patriarcales.

1.1 *Le corps en faveur d'une mise à mort du masculinisme*

La condition de la femme (« sous-ensemble biologique et humain »¹) était, jusqu'à une époque récente, d'être, selon les propos de M. H. Talibi², la compagne de l'homme : celle qui enfante et éduque. Mais, dès la fin du XIX^e siècle, comme le rappelle K. Offen (1988, p. 119) le féminisme vient détruire cette hiérarchie masculiniste dans le but d'équilibrer les relations entre l'homme et la femme. À travers les textes supports, l'on découvre chez les principaux personnages féminins une corporéité engagée dans le combat contre le sexisme et la phallocratie. Elle évolue dans un processus narratif focalisé sur la déconstruction de l'autorité masculine pour déboucher sur l'égalité des sexes. L'acte déconstructiviste, dans l'approche de J. Derrida (1967, p. 400), est une pratique consistant à défaire ou à saper les fondements d'un système idéologique. Relativement à l'autorité masculine dans les écrits de Fatou, il transparaît dans une écriture de la dévirilisation de l'homme identifié par son entourage à travers l'étiquette nominale de sa conjointe. C'est l'exemple de Karim qui se fait appeler « Monsieur Malimouna » (*Rebelle*, p. 199). Si « Monsieur » renvoie à un titre donné par respect à un homme à qui ou de qui l'on parle, « Malimouna » est une troncation du prénom féminin arabe « Maimouna » signifiant, selon C. T. Perrin³, « heureuse » et « sous la protection divine ». Dans la religion musulmane, il occupe, une place importante dans la mesure où il aurait servi de désignation à la onzième épouse du prophète Mohammed. La combinaison de ces deux syntagmes nominaux servant désormais à identifier notoirement Karim, du fait de son incapacité à dompter son activiste d'épouse (Malimouna) à la tête de l'Association d'Aide aux Femmes en Difficultés (AAFD), sonne le glas de sa masculinité. Dans cette situation de sa dévirilisation, il se défend au nom de la dignité masculine en ces termes : « j'en ai marre de m'entendre appeler « Monsieur Malimouna ». C'est moi l'homme [...] Aie une attitude [...] un peu plus femme. » (*Rebelle*, p. 199). Cet aveu d'impuissance consacre le jeu

¹-Cette perception du sujet féminin puise sa source dans une analyse anthropologique d'Oumar Diagne (cf. <http://ethiopiennes.refer.sn>)

²-<http://ethiopiennes.refer.sn>

³-www.magicmaman.com

onomastique, chez l'écrivaine, comme un lieu de la crise voire du deuil de la masculinité. Dans sa dynamique de mise en scène de ce qu'A. Kom (1996, p. 64) appelle le corps de la femme zombifiée, elle inscrit les actions de Shina dans la lutte pour de l'égalité des sexes. Selon l'article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, « [t]ous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »⁴. Inscrite dans cette approche humaniste, l'égalité des sexes ou des genres se donne comme un principe juridique selon lequel l'homme et la femme sont logés à la même enseigne dans but d'éviter toutes discriminations basées sur l'appartenance sexuelle. Sous l'angle de la vie conjugale dans la république de la Baie des crocodiles et particulièrement à Transville (une allusion à la Côte d'Ivoire et à la ville d'Abidjan), Shina s'attaque ouvertement au non-respect de cette loi dans *Et l'aube se leva*. Cette attitude visant à bouleverser le code fondamental du mariage civil (auréolé de l'influence patriarcale), se lit dans ces propos de la narratrice : « Elle ne voulait pas s'entendre dire à la mairie : "L'homme est le chef de la famille" » (*Et l'aube se leva*, p. 47). À y regarder de près, la forme négative de la phrase introductrice alerte, à l'instar d'un préambule, sur le refus de l'idée du segment discursif direct portant sur l'investissement et la consécration de la figure masculine comme une puissance dominatrice de la femme dans le système matrimonial. Une telle infantilisation et subordination du corps féminin, témoignent de la dénonciation fictionnelle des vestiges de la pensée phallocratique que rejette Shina sous forme de « nausée » (*Et l'aube se leva*, p. 47). De par cette sensation de malaise accompagnée de contractions involontaires du pharynx, de l'œsophage et des parois abdominales, la romancière charge le corps de son principal personnage féminin de l'œuvre susmentionnée d'un sentiment de dégoût/rejet. Celui-ci s'oppose aux valeurs conjugales anachroniques plus ou moins persistantes en Afrique à une époque où les femmes se battent pour leurs droits. Par conséquent, « Shina s'était juré que jamais aucun maire ne prononcerait cette sentence à son endroit », mieux « elle désirait [...] se marier en Europe ou aux États-Unis » (*Et l'aube se leva*, p.47). Dans ses bribes discursives, elle rappelle implicitement que la globalisation invite l'Afrique à s'inspirer des valeurs et pratiques féministes des pays occidentaux pour actualiser et humaniser sa perception du corps féminin. À mesure que la société africaine évolue, le changement de mentalité s'impose à chacun et à tous. Ce qui nécessite chez Fatou Kéïta l'élimination des barrières sexistes que sont entre autres le masculinisme (entendu comme la suprématie du genre masculin) et l'autorité de l'homme (dans la relation conjugale). Ces pratiques discursives qui dénotent d'une caractérisation postmoderne visant à affranchir le corps féminin du système phallocratique, lui ouvrent la voie à la contestation des coutumes patriarcales.

1.2 Le corps contestataire des coutumes patriarcales

Dans la plupart des pays du continent africain marqué par le joug phallocratique, la femme n'a pas le sort facile. Pour juguler cette disparité/discrimination sexiste, les romancières africaines comme F. Kéïta s'imaginent un type d'écriture où le personnage féminin tente de s'affirmer. Pour B. R. Gallimore (1991, p. 55) cette scrip-

⁴Cf. Article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948.

turalité de la réappropriation du corps féminin repose sur la contestation des coutumes patriarcales parmi lesquelles figurent les pratiques de l'excision et la polygynie. Définie comme l'ablation rituelle du clitoris (et parfois des petites lèvres) de la femme, l'excision est une pratique culturelle instituée, d'après R. Fonkoua (1991, p. 112), par « la loi des Pères » en vue de contrôler la sexualité féminine. Les menaces de Dimikèla (garante et farouche défenseuse de cette coutume dans le village de Bortouni) adressées à Malimouna dans *Rebelle*, le témoignent bien : « Sache qu'une femme qui ne subit pas cette épreuve ne peut être maîtresse de son corps et ne peut devenir qu'une dévergondée, car rien ne pourra... » (*Rebelle*, p. 21). Cette déclaration ponctuée par le silence et fondée sur l'empirisme, achève de convaincre sur l'opinion de la société traditionnelle à l'égard de la Mutilation Génitale féminine (M.G.F.) en question. Toutefois, Malimouna se résout à garder intact cette « petite partie de son corps, si douce » (p. 18) ou encore, « ce petit bout d'elle-même [...] si doux au toucher » (p. 28). À travers ces deux énoncés mettant respectivement l'ancrage sur l'organe et l'orgasme clitoridiens, l'on perçoit l'idée d'une revendication féminine du plaisir sexuel. Le fer de lance de cette revendication est le respect de l'intégrité physique de la femme que l'héroïne se propose de défendre passionnément. S'appuyant sur son expérience personnelle, elle rappelle « qu'elle n'avait jamais subit cette ablation » (p. 219) ; parce que Dieu sait pourquoi il a créé le corps féminin « avec un clitoris » (p. 218). Le constat est qu'à partir de ses actions et de ses propos, Malimouna est parvenue à non seulement décrier l'excision, mais aussi et surtout à proclamer le respect de l'intégrité physique de la corporéité féminine dans sa communauté villageoise. De par cette rhétorique corporelle anticonformiste, la romancière défend l'épanouissement de la femme. D'où son refus de la polygynie. Forme de mariage polygamique où l'homme a plus d'une épouse (conjointe) à la fois, la polygynie est mode de vie conjugale très répandu en Afrique. Cette institutionnalisation patriarcale de la négation de l'espèce féminine fait l'objet de rejet dans les textes supports. Celui-ci transparaît dans les initiatives disruptives / disjonctives de Malimouna à l'égard de l'ordre ancien. Lorsque cette dernière apprend que « son mari a une maîtresse attirée avec laquelle il a même fait un mariage coutumier » et que « cette femme vient d'avoir un enfant de lui » (p. 195) ; elle décide d'introduire « une demande de divorce pour bigamie ! » (p. 200). Avec une telle décision résultant de sa profonde trahison conjugale, l'héroïne exprime son incompatibilité avec cet homme infidèle. Contrairement aux femmes de la tradition, elle s'était imaginé une vie matrimoniale égalitariste où l'homme et la femme sont tenus par la fidélité réciproque. Fort de ce rêve, elle « ne supportait plus de vivre » avec ce dernier au point d'opter pour une séparation de corps en louant « une petite villa [...] à l'opposé de la ville. » (p. 205). En prenant sur elle cette responsabilité de mettre fin à leur devoir de cohabitation, Malimouna s'inspire d'une règle juridique visant à la rétablir dans ses droits d'épouse. De ce fait, elle permet à F. Kéïta de solliciter la justice pour protéger le corps féminin engagé dans le régime monogamique, contre les fantasmes et dérapages conjugaux de l'homme. Ce discours appelle à une reconnaissance de l'humanité de l'espèce-femme négro-africaine. La caractérisation du corps féminin dans les textes de base, tranche

avec l'autorité masculine canonique pour promouvoir la liberté / libération de la femme africaine contemporaine. À cette verve poétique postmoderne de l'entité biologique féminine, il faut ajouter celle se rapportant au postcolonialisme déployé autour de l'ambiguïté de ses canons de beauté.

2. Vers une esthétique corporelle féminine ambiguë

C. Michèle (2002, p. 4) soutient, dans une analyse, que la littérature postcoloniale est caractérisée par la double identité culturelle : « un malaise [...] dû à la colonisation ». Ce profil identitaire apparaît chez les romancières africaines comme un trait dominant dans la représentation corporelle des sujets féminins. L'analyse de ce procédé corpographique dans les textes supports vise à insister sur l'ambivalence/ambiguïté des canons de la beauté féminine. Elle fait montre de deux aspects que sont le délaissement de la beauté traditionnelle et l'influence de la corporalité féminine occidentale.

2.1 *Le délaissement des canons de la beauté traditionnelle*

Dans une interview accordée à B. Mongo-Mboussa⁵, V. Tadjó affirme qu'« il n'existe pratiquement plus de race pure aussi bien culturellement que physiquement ». Autrement dit, les identités culturelle et raciale authentiques sont en voie de disparition du fait des contacts des cultures et des races dans le monde actuel. C'est dans cette approche que Fatou Kéïta expose le délaissement des canons de la beauté plastique traditionnelle par la majorité des personnages féminins de race noire. En effet, dans la tradition africaine, l'esthétique corporelle féminine repose sur un certain nombre de traits physiques identifiables dans la prosopographie de deux personnages féminins. Il s'agit de Malimouna dans *Rebelle* et la première dame de la Baie des crocodiles dans *Et l'aube se leva*. Si la première nommée a « un corps qui semblait être l'œuvre sublime du meilleur sculpteur de bois d'ébène du village » (*Rebelle*, p. 29); la deuxième apparaît comme « une forte femme à la poitrine généreuse. Grande, belle de la beauté noire des Margala du Nord » (*Et l'aube se leva*, p. 52). Les indices identitaires tels que « bois d'ébène », « forte femme », « poitrine généreuse » et « beauté noire » suggèrent une physionomie féminine marquée par la noirceur et la grosseur. Ces éléments caractéristiques de la féminité africaine participent de la construction d'une corporalité de plus en plus rare. C'est à juste titre que Shina se vante en ces mots : « Eh bien ! nous les Noires, nous serons à présent des perles rares » (p. 193). Paradoxalement à l'intonation montante traduite par le point d'exclamation exprimant un sentiment de joie ; l'on perçoit, à partir du groupe nominal « perles rares », un discours mélancolique traduisant le manque général d'attachement des Africaines à leur beauté inhérente. Ce jeu discursif évoquant implicitement la déculturation corporelle massive de la gent féminine africaine dans l'univers textuel, confirme avec éloquence le pessimisme de R. Dumont (1962, 220 p.) qui martèle à travers le titre de son célèbre ouvrage : « L'Afrique noire est mal partie ». Avec la majorité de ses femmes détournée

⁵-africultures.com

par le colonialisme et l'occidentalisme envahissant, elle subit sa modernité/contemporanéité par mimétisme. Cela se traduit par l'influence des traits physiques de la féminité occidentale.

2-2-L'influence des traits physiques de la féminité occidentale

Dans son célèbre pamphlet sur le colonialisme, A. Césaire (1955, 72) déclare que le malheur de l'Afrique c'est d'avoir rencontré la France à l'effet de montrer que la colonisation (française) a contribué au bouleversement de la société africaine. Selon une constatation du psychiatre F. Fanon (1952, p. 10), elle a inculqué un complexe d'infériorité à la population noire qui, dans sa majorité, s'obstine à s'identifier au colonisateur en s'appropriant ses valeurs culturelles dites modernes. Ce phénomène transculturel est perceptible dans l'hypersexualisation (stratégies axées sur le corps dans le but de séduire) des personnages féminins des textes supports à travers la dépigmentation de la peau et l'obsession de la ligne. Pratique cosmétique destinée à la réduction de la mélanine à l'aide de produits chimiques⁶, la dépigmentation de la peau résulte d'un fait clinique psychiatrique mettant ici en évidence la volonté de la femme noire de s'identifier à la "race supérieure". Cette négation de soi de l'espèce féminine négro-africaine est illustrée par l'état transfiguré/métamorphosé de Corinne : « Elle avait littéralement changé de peau. Sans y regarder de près, on aurait dit une métisse alors que son teint d'origine était plutôt foncé. Mais dès que les yeux tombaient sur ses mains et ses pieds, plus de mystère, on avait affaire à une fausse claire. » (*Et l'aube se leva*, p. 192) À en croire la narratrice, en dépit des incohérences pigmentaires de cette enveloppe corporelle dont les « doigts restaient obstinément noirs, [...] Corinne paraissait très satisfaite de ces mois [...] de patientes frictions [...] avec un mélange savamment concocté de pommades aux corticoïdes » (*Et l'aube se leva*, p. 192). Peu importent les conséquences esthétique et sanitaire que peuvent engendrer ce blanchissement épidermique, elle y trouve sa satisfaction. Figure féminine de la dépigmentation de la peau dans l'univers diégétique, le personnage de Corinne se plaint dans ce phénomène sociologique devenue une mode à laquelle s'adonne « la moitié des femmes du pays » (p. 193). Parallèlement à cette actualité des femmes africaines de la modernité calquée sur la féminité occidentale, l'on note l'obsession de la ligne. Le concept de la ligne, dans le domaine de la beauté, évoque l'idée d'une silhouette filiforme renvoyant à la minceur et à la sveltesse d'un être. En France, une enquête de l'Ined (Institut national d'études démographiques) sur les différentes normes sociologiques de la minceur, montre que celle-ci reste prédominante dans l'évaluation du corps féminin idéal au sein des pays occidentaux.⁷ Par effet de contagion, elle intègre la conception de la beauté de certaines femmes africaines à l'exemple de Shina dans *Et l'aube se leva*. À ce propos, le texte révèle qu'elle « ne pensait qu'à sa ligne à longueur de journée » (*Et l'aube se leva*, p. 208). À travers le verbe "penser" conjugué à l'imparfait de l'indicatif et le groupe nominal "à longueur de journée", l'écrivaine insiste sur l'attachement du personnage féminin en question

⁶-www.slateafrique.com

⁷-Voir l'analyse de Sémiramis Ide sur « La minceur : un idéal de beauté dominant mais pas universel », Terriennes, [en ligne] sur : information.tv5monde.com, consulté le 11/04/2020.

sur ce trait caractéristique de de la beauté féminine occidentale. Elle y consacre non seulement son activité intellectuelle, mais aussi l'intégralité de son temps voire son existence. Avec cette débauche d'énergie, elle lutte, comme l'affirme G. Clavreuil (1987, p. 120), contre l'« acceptation de son propre corps ». Une attitude qui permet de comprendre et de percevoir le niveau de torture qu'elle inflige à son corps dans son obstination de s'identifier morphologiquement à la femme blanche. Incarnation aspectuelle de la féminité occidentale, Shina regroupe en elle seule toutes les Africaines ayant tourné le dos à leurs valeurs identitaires pour vivre comme des masques dans la peau des européennes. Dans ce « contexte culturel mondial » analysé par J. Semujanga (1999, p. 30), le corps féminin se dessine autour du délaissement des canons de la beauté traditionnelle et de l'influence, de plus en plus envahissante, des traits de la féminité occidentale. Sa narration décline le parcours d'une identité féminine ambiguë née du chevauchement culturel de l'Afrique et de l'Occident.

Conclusion

À travers la caractérisation postmoderne ou subversive de l'objet corporel débouchant sur une esthétique féminine ambiguë, l'étude montre comment Fatou Kéïta emploie le corps romanesque de la femme dans ses écrits. Elle s'appuie essentiellement sur des procédés poétiques comme le postmodernisme et le postcolonialisme. Si le postmodernisme porte sur le dévoilement des actions féministes / militantistes d'une corporalité destinée à sonner le glas de la culture patriarcale dans la société moderne négro-africaine, le postcolonialisme se charge de décrire un conflit de cultures au regard de l'ambivalence / ambiguïté de l'esthétique corporelle de l'Africaine moderne. À partir de ces deux avatars des Nouvelles Écritures Romanesques, l'écrivaine engage le corps de ses principaux personnages féminins dans un combat sans merci contre la dictature masculine et dénonce le phénomène de l'aliénation culturelle du sujet féminin de l'Afrique moderne. Ce projet d'écriture laisse apparaître en filigrane la volonté de celle-ci de non seulement réhabiliter la femme africaine à travers le respect de son corps, mais aussi et surtout de sauvegarder ses marques identitaires. C'est le lieu de rappeler comme J. L. Joubert (2001, p. 3) que cette discours révolutionnaire et novatrice du corps féminin, est un appel à l'Ève noire contemporaine à faire front au patriarcat et à préserver son état de nature. De la sorte, elle pourra mieux s'affirmer dans ce contexte culturel "glocal" évoqué par J. Semujanga (2001, p. 30) comme un espace interculturel « où se marchandent toutes les valeurs esthétiques ».

Références bibliographiques

- Almeida (d')A. I. (1991). Femme ? Féministe ? Misovire ? Les romancières africaines fac au féminisme, *Notre Librairie*, 117, 48-51
- Bertholot, F. (1997). Le corps du héros. Pour une sémiologie de l'incarnation romanesque, Paris, Nathan, 192
- Cazenave, O. (1996). Femmes rebelles : Naissance d'un nouveau roman africain, Paris, L'Harmattan 346

- Césaire, A. (1955). *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 72
- Cixous, H. (2010). *Le Rire de la Méduse et autres Ironies*, Paris, Galilée, 197
- Clavreuil, G. (1987). *Érotisme et littérature (Afrique noire, Caraïbes, Océan indien)*, Anthologie, Paris, Acropole, 274
- Coulibaly, A. (2017). *Le postmodernisme littéraire et sa pratique chez les romanciers francophones en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 472
- Derrida, J. (1967). *De la grammatologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 445
- Dumont, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 320
- Etoke, N. (2010). *L'Écriture du corps féminin dans la littérature de l'Afrique francophone au Sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, 170
- Fanon, F. (1952). *Peau noire, masque blanc*, Paris, Éditions du Seuil, 222
- Fonkoua, R-B. (1991). *Écritures romanesques féminines. L'art et la loïn des Pères*, *Notre Librairie*, 117, 112-125.
- Gallimore, R. B. (1991). *De l'aliénation à la réappropriation. Chez les romancières de l'Afrique noire francophone*, *Notre Librairie*, 117, 54-60
- Gengembre, G. (1996). *Les courants de la critique littéraire*, Paris, Seuil, 64
- Ide, S. (2020). « La minceur : un idéal de beauté dominant mais pas universel », *Terriennes*. [En ligne], consultable sur URL : <https://information.tv5monde.com>
- Joubert, J-L. (2001). *Quelque chose a changé*, *Notre Librairie*, 146, 6-9.
- Kéïta, F. (2006a). *Et l'aube se leva*, Abidjan/Paris, CEDA/NEI, Présence Africaine, 312.
- Kéïta, F. (2006b). *Rebelle*, Abidjan/Paris, NEI/Présence Africaine, 232
- Kom, A. (1996). *L'univers zombifié de Calixthe Beyala*, *Notre Librairie*, 125, 64-71.
- Lo K. N. (2020). *La dépigmentation a la peau dure*, *Slate Afrique*. [En ligne], consultable sur URL : www.slateafrique.com
- Michèle, C. (2002). *Ernaux, Redonnet, Bâ et Ben Jelloun. Le personnage féminin à l'aube du XXIème siècle*, New York, Peter Lang, 201 p.
- Mongo-Mboussa, B. (). « Le pardon ne veut pas dire l'oubli », *africultures*, n° 1611, [en ligne] sur : africultures.com>le-pardon-ne-veut-pas-dire-loubli-1611, consulté le 09/04/2020.
- Moura, J-M. (2002). *Critique postcoloniale et littératures francophones africaines, Développement d'une philologie contemporaine*, *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, 67-82.
- N'Da, P. (2009). *Les Nouvelles Écritures Romanesques Africaines*, *En-Quête*, 21, 8-14.
- Offen, K. (1988). *Defining Feminism: A Comparative Historical Approach*, *Signs* (14)14, 119-157.
- Paterson Janet M. (1993). *Moments postmodernes dans le roman québécois*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 346
- Perrin, T. C. (2020). « Prénom Maimouna », *magicmaman*. [En ligne], consultable sur URL : www.magicmaman.com
- Poole, R. (1978). *The Unknown Virginia Woolf*, New York, Cambridge University Press, 285
- Prolongeau, H. (2006). *Victoire sur l'excision*, Paris, Albin Michel, 240

- Semujanga, J. (1999). *Dynamique des genres dans le roman africain : élément de poétique transculturelle*, Paris, L'Harmattan, 208
- Semujanga, J. (1999). De l'africanité à la transculturalité : élément d'une critique dépolitisée du roman », *Études françaises*, Vol. 37, n° 2, 2001, p. 133-156.
- Showalter, E. (1977). Vers une théorie du féminisme", *Théorie littéraire du XX^e siècle*, Palgrave, Londres, 216-220.
- Talibi, H. M. (2020). La femme : du « masculinisme » à la recherche d'une féminité authentique », *Éthiopiennes*, n°77. [En ligne], consultable sur URL : <http://ethiopiennes.refer.sn>